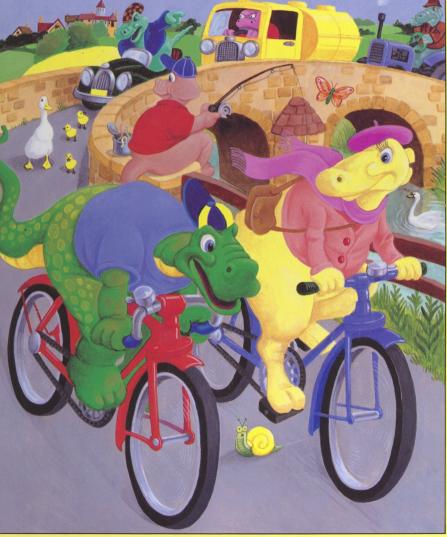
Retrouver ce titre sur Numilog.com

- • LES DINOSAURES • ·

Él. Fol. **Z** 

## GRAND DICTIONNAIRE EN IMAGES



Illustré par David Anstey

BIAS

## Retrouver ce titre sur Numilog.com

ni -15-04-1988-09296

Retrouver ce titre sur Numilog.com

588838

O NC

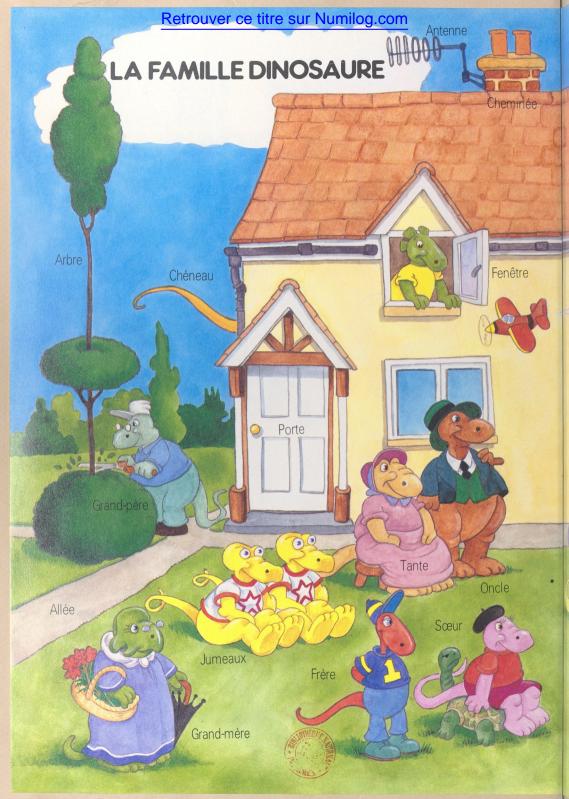
## LE GRAND DICTIONNAIRE EN IMAGES

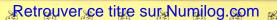
Illustré par David Anstey Ecrit par AJ Wood



EL Fol Z

BIAS





## Les livres de la collection «Les Dinosaures»

sont destinés aux enfants qui apprennent à lire.

Ils les aident à comprendre
et à manipuler des concepts simples,
avec le support d'histoires distrayantes,
illustrées avec beaucoup d'humour.



Première série de livres :

LES FORMES
LES MOTS
LES CONTRAIRES

ISBN 2-7015-0101-6

© 1988 Templar Publishing Ltd. © 1988 BIAS pour la traduction française. Imprimé par LE.G.O. en Italie. Dépôt légal : 2º trimestre 1988 Loi nº 49.956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.







Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX° siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

т

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia

— Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit —

dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

